



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24116091

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

23 JUL. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0865 344 027**

Nom

(en entier) : **Timab Belgique**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Jonction, 4 à 6030 Marchienne-Au-Pont**

Objet de l'acte : **Nomination de commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2024

A l'unanimité, l'Assemblée générale décide de nommer Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL, situé à Manhattan Office Tower, Bolwerklaan - Avenue du Boulevard 21 b 8, 1210 Bruxelles - Belgique, en tant que Commissaire pour un mandat de 3 ans prenant fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2026. Les honoraires sont fixés à 5.200,00 EUR. Ce montant sera indexé et exclut la TVA, les contributions statutaires au Collège des Superviseurs et les frais administratifs encourus pour le compte de la société. Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL désigne Xavier Doyen, Réviseur d'Entreprises, comme représentant permanent pour cette mission.

Iasenzaniro Vincenzo
Directeur Adm et Financier.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 02/08/2024 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).